RHÔNE et affluents

Plan de Prévention des Risques Naturels - inondation

Commune d'ÉRÔME

2 - Plan de zonage réglementaire

Direction Départementale des Territoires de la Drôme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Echelle: 1/5000ème

Dossier approuvé

le : 19 avril 2016

LEGENDE

N

PK 85 / 124.05 Point kilométrique Rhône / Cote de la crue de référence *

* Se reporter au chapitre 3 du titre 1 du règlement pour l'utilisation des cotes de référence

Zonage Rhône

Rr Zone rouge Rr : Inconstructible sauf exceptions

Zonage affluents

Ra1 Zone rouge Ra1 : Inconstructible sauf exceptions

Ra3 Zone rouge Ra3 : Inconstructible sauf exceptions

Rad Zone rouge Rad : Inconstructible sauf exceptions

Ba Zone bleue Ba : Constructible sous conditions

Digue " Ruisseau de la Rionne"

Digue CNR

Route primaire

Route secondaire

Voie SNCF

Source fond BD Parcellaire IGN 2011 - DDT26/SATR-Risques

PONSAS

SAINT-BARTHELEMY DE-VALS

combe guérin

CHANTEMERLE LES BLES

le pré du laure

gros jean

les planards

bijoin

LARNAGE

CROZES HERMITAGE

les pierres

les sables

les verres

GERVANS

SERVES-SUR-RHONE

PK83 125.15

PK84 124.52

PK85 124.05

PK86 123.45

l'épinasse

saint-james

le basset

LE RHONE

CANAL D'AMENEE

Ruisseau de la Rionne

Ruisseau de Jarjoux

Rr

Ra1

Ra3

Rad

Ba

0 500,0

mètres